

Centre Communal d'Action Sociale – Pôle Solidarités 1 place du 11 novembre 1918

Vous avez rend	dez-vous	le	/	./	à	h
Avec						

Tél: 01.47.46.75.86 / 01.47.46.75.87

Les conditions pour bénéficier de la CMU-C (Couverture maladie universelle complémentaire) / ACS (L'aide à la complémentaire santé)

Vous avez une domiciliation administrative à Malakoff et vous souhaitez bénéficier de la CMU-C / ACS.

Il existe 3 conditions pour bénéficier de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) :

- 1. Résider en France de manière ininterrompue depuis plus de 3 mois,
- 2. Etre en situation régulière sur le territoire,
- 3. Percevoir des ressources inférieures à un plafond fixé selon la composition de votre foyer.

Plafond maximum de ressources pour l'attribution de la CMU-C				
Nombre de personne / foyer	Montant du plafond annuel			
1 personne	8 810 €			
2 personnes	13 215 €			
3 personnes	15 858 €			
4 personnes	18 501 €			

Plafond maximum de ressources pour l'attribution de l'ACS				
Nombre de personne / foyer	Montant du plafond annuel			
1 personne	11 894 €			
2 personnes	17 841 €			
3 personnes	21 409 €			
4 personnes	24 977 €			



Liste des pièces justificatives pour une demande de CMU-C / ACS

Justific	catif d'identité et de séjour :
	Pour les ressortissants français et/ou d'un état membre de l'UE : carte nationale d'identité Pour les ressortissants d'un état hors UE : photocopie du titre de séjour en cours de validité ou récépissé de demande titre
<u>Justific</u>	catif de domicile :
	Quittance de loyer, facture énergie, taxe d'habitation
<u>Attesta</u>	ation CPAM ou carte vitale
<u>Livret (</u>	de famille
<u>Justific</u>	catif de ressources :
	Avis d'imposition de toutes les personnes du foyer avec des ressources déclarées, taxe foncière, taxe d'habitation Si travail à l'étranger : justificatif de situation fiscale/sociale du pays concerné Si bénéficiaire RSA : attestation CAF
Si activ	vité professionnelle :
	Toute pièce attestant d'une activité (bulletins de salaires ou contrat de travail)
<u>Si pas</u>	d'activité professionnelle :
	Tout document justifiant la stabilité de la résidence en France